



**Chantal Perron, présidente**  
**Unité 60A - District 31**  
**Téléphone : 1-855-368-0886 / 705-268-0886**  
**Télécopieur : 1-705-268-2300**



# NOTE DE SERVICE

---

**DESTINATAIRES :** Tous les membres  
**EXPÉDITRICE :** Chantal Perron, présidente  
**OBJET :** Absence - Journée d'intempérie / Journée pédagogique  
**DATE :** Le jeudi 23 février 2017

---

Bonjour,

Par la présente, je vous avise que si vous êtes absent lors d'une journée d'intempérie ou d'une journée pédagogique, vous allez devoir fournir un billet médical à l'employeur et vous serez responsable pour le coût de ce billet.

Cependant, si vous avez déjà été accordé une journée de congé (p. ex : vacance, flottante, rendez-vous médical, etc.) lors d'une journée d'intempérie ou d'une journée pédagogique, vous serez exclus de la consigne susmentionnée.

De plus, je joins la mesure administrative **#6010 « Journée d'intempérie »** pour votre lecture. Je vous prie d'en faire un survol afin que vous soyez bien renseignés.

Toutes questions relatives à la journée d'intempérie ou à la journée pédagogique doivent être adressées à votre **direction** ou à votre **superviseur**. Il ou elle sera en mesure de vous répondre.

Merci de l'attention que vous porterez à ce message !

p.j.

*C'est un plaisir de travailler avec vous !*